



MICROFICHE N°

04767

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الزراعة

المركز القومي

للمعلومات الزراعية

تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

N° G.P.A.I.A.

ANNUAIRE GEOGRAPHIQUE DU GOUVERNEMENT

DE SIDI

OCTOBRE - 1967 -

SERVICES TECHNIQUES
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

D/G.P.D.I.A.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
D.P.S. & E.
LA DOCUMENTATION

F
ICRE DEMOGRAPHIQUE DU
GOVERNORAT DE
BOURSA

OCTOBRE - 1947 -

FICHE DEMOGRAPHIQUE PAR QUANTIFIÉ

I. ASPECTS GÉNÉRAUX :

1. Localisation géographique (carte) par région économique
2. Aspects physiques : relief, hydrographie
3. Climat
4. Démographie : Population totale, Population active, taux d'accroissement, densité.
5. Aspects urbains : agglomération, centres ruraux.
6. Emploi : agricole et non agricole
7. Autres activités : industrie, mines énergie, activités tertiaires.

II. POTENTIALITÉS AGRICOLES :

1. Les ressources en sol, forêts et parcs
2. Les ressources en eau
3. L'encadrement technique.

III. DONNÉES AGRO-ECONOMIQUES :

1. La production végétale
2. La production animale
3. La production de la pêche
4. Le secteur irrigué

IV. LES INVESTISSEMENTS ET LES PROJETS :

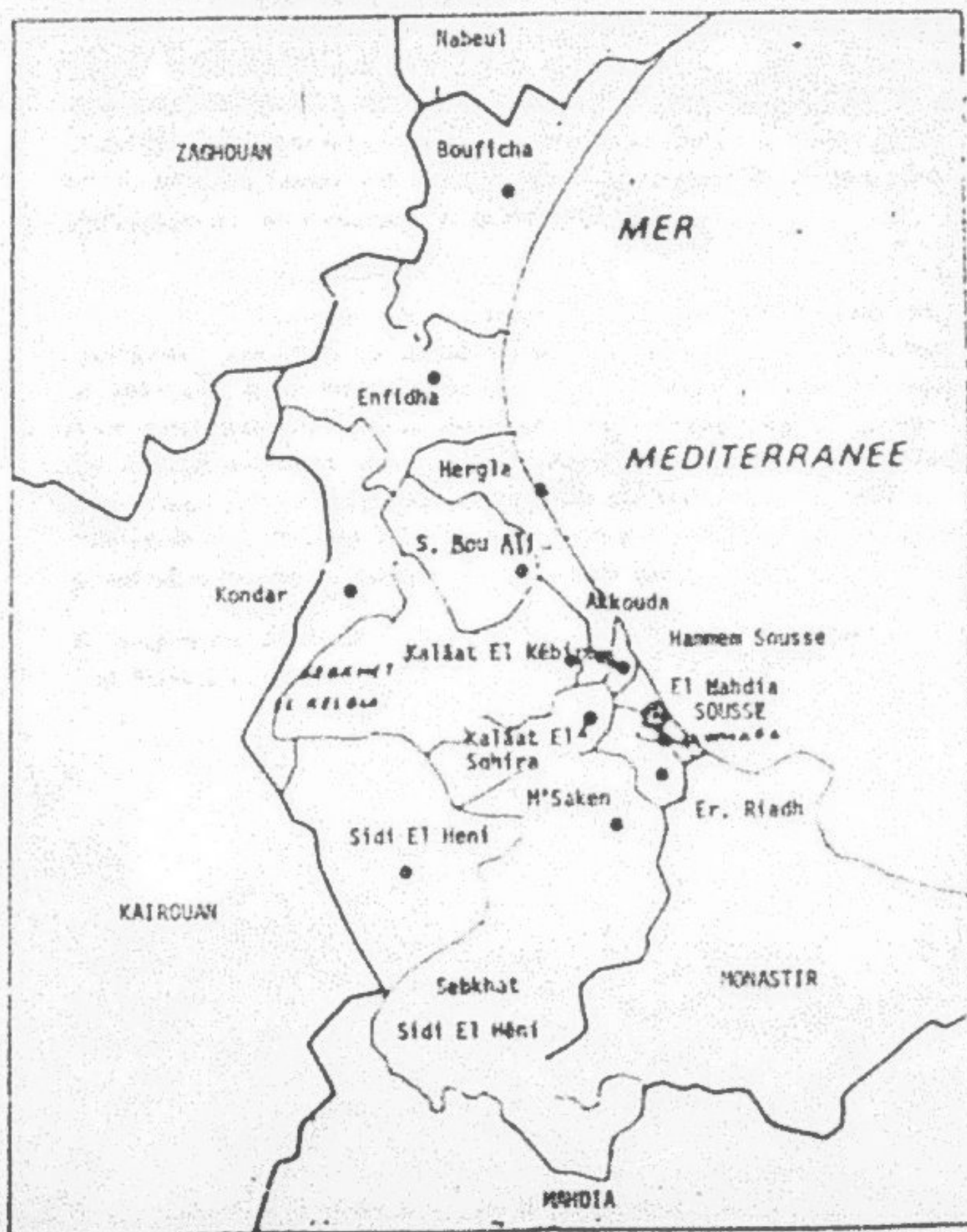
V. LES SERVICES D'APPUI : (Les politiques agricoles).

INTRODUCTION

La présente fiche donne d'une part une description générale du gouvernorat de Sousse d'autre part une analyse approfondie du secteur agricole. Pour cette fin un travail de régionalisation des projets a été effectué en se basant sur les documents d'identification des projets et quelques notes de collecte de données ont été effectuées auprès des services concernés (services statistiques à la D/P.S.A.E, D/Pêche, D/Sol D/P.V. et la COGEDRAT).

Les documents utilisés sont les enquêtes de base, le recensement de 1984, les annuaires, les rapports d'activité du C.R.D.A de Sousse et les rapports de retrospective du gouvernorat de Sousse. La vocation du sol et l'aptitude culturale était obtenue à l'aide de l'exploitation de certains documents disponibles, en la matière, à la D/P.S.A.E.

GOVERNORAT DE SOUSSE



70 KM

SIEGE DE
DELEGATION

SIEGE DE
GOUVERNORAT

FICHE MONOGRAPHIQUE DU
GOUVERNORAT DE SOUSSE

1. ASPECTS GÉNÉRAUX :

1. Localisation géographique :

Le gouvernorat de Soussse est localisé dans la région du Centre du pays, il s'étend sur une superficie de 2160 Km², son rythme de développement a été accéléré grâce aux réalisations du Vème Plan. Cependant une disparité importante existe entre la ville de Soussse et le reste du Gouvernorat, en effet l'existence de zones marginales comme Sidi El Hami participent peu ou pas au développement du gouvernorat.

2. Aspects géologiques :

La région de Soussse est formée d'une série d'anticlinaux et synclinaux d'axe SW-NE, se limitant vers le SW aux structures différenciées du versant SE de la dorsale Tunisienne. Ces structures composées de matériaux calcaires ou sableux gréseux sont affectées assez souvent par des failles. Les sols sont essentiellement des sols alluviaux colluviaux argileux à tendances hydromorphes dans les zones déprimées et halomorphes en bordure du littoral. Les collines et les plateaux sont formés de sols bruns calcaires à texture sableuse ou sableuse-limoneuse.

Des sols bruns non calcaires favorables à l'irrigation s'observent à Sidi Bou-Ali et Soussse.-

.../...

3. Le climat :

La région de Sousses a un climat marin tempéré, la pluviométrie est irrégulière oscillant autour de 300 mm. A l'intérieur du gouvernorat le climat est aride chaud.

Les périodes de gèles sont rares et les fortes températures sont relativement absentes.

La faible pluviométrie de la région (300-350 mm) ne permet pas d'exempter des ressources aquifères importantes susceptibles de pourvoir aux besoins de l'irrigation en raison du faible débit offert (1 l/s).

4. Démographie :

La population du gouvernorat de Sousses compte, d'après le recensement du 30 Mars 1984, 322 490 personnes, la population communale et la population rurale comptent respectivement 228.630 et 93 860 soit un taux d'urbanisation de 70.9 % fortement supérieur au taux d'urbanisation national.

Si la superficie totale du gouvernorat est de 2600 Km² la densité de population est donc de 124 habitants au Km². Les autres principales caractéristiques démographiques du gouvernorat sont :

- + Population active (18-59 ans) : 82 200
- + Taux de masculinité : 51 %
- + Taux d'accroissement de la population 1.44 %
- + Solde migratoire : + 3790.

5. Aspects urbains :

Le gouvernorat de Sousses est composé de 14 délégations et 91 Imada ; 27 % de la population rurale vit à l'état dispersé par rapport à la population totale du gouvernorat ce taux devient 8 %. Ceci traduit la forte urbanisation présente au gouvernorat.

6. Emploi agricole et emploi non agricole

Le recensement du 30 Mars 1964 dénombre 11 940 actifs agricoles dans le gouvernement de Soussse soit 13.94% du total des actifs dans le gouvernement. Comparé aux autres taux d'actifs agricoles des autres gouvernorats, ce taux est considéré faible le tableau n° 1 présente la situation de l'emploi agricole en 1964.

TABIEAU N°1 : SITUATION DE L'EMPLOI AGRICOLE EN 1964

Source : Recensement 1964

Sexe secteur	Total	Sexe masculin %	Sexe Féminin %
Emploi agricole	11 940	9950 83.3.	1990 16.7
Emploi non agricole	73 690	56 820 77.1	168 70 22.9
Total	85 630	66 770 78.0	188 60 20.2
% Agricole	13.94	14.9	10.6

Le tableau N° 1 illustre que les sexe féminin participe peu à l'activité agricole (10.5%). Ce taux s'élève à 20.2% pour les autres activités.

**TABIEAU N° 2 : EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'EMPLOI AGRICOLE
DANS LE GOUVERNORAT DE SOUSSE**

Années Catégories	1962	1963	1964	1965	1966
Nombre d'exploitants	-	11 000	120 000	12 300	12 300
Main d'œuvre familiale permanente	3610	4 400	-	2 500	1 600
Main d'œuvre familiale temporaire	14 150	1 500	-	10 500	6 900
Salariés permanents	850	12 000	900	1 000	900
Salariés temporaires	112 000	112 500	150 000	-	210 500

* En nombre de jours.

Source : enquête de base.

.../...

D'autre part signalons qu'au cours des années du VI^{ème} Plan il y a eu la création de 1300 emplois à partir des projets régionaux et 220 000 journées de travail à partir de différents projets de forêt.

7. Autres activités :

L'industrie occupe une place importante dans le gouvernement, l'importance accordée au cours du VI^{ème} Plan dans ce domaine n'est pas sans explication. La plus grande part des investissements réalisés au cours du VI^{ème} Plan étant affecté à l'industrie manufacturière soit 36,3 % comparé à celle du secteur agricole qui est seulement de 6,7 %.

L'activité touristique occupe la deuxième place après l'industrie chez le soussien ce qui explique le 19,2 % des investissements pour la mise en place de l'infrastructure d'accueil touristique.

II. POTENTIALITES AGRICOLES :

1. Ressources en sol, Forêts et parcours :

Les ressources naturelles dans le gouvernement de Soussse sont très limitées. Seule la région d'Enfidhaviille présentant un milieu naturel assez valable. Le tableau N°3 présenté ci-dessous illustre bien cette situation.

**TABLEAU N° 3 : OCCUPATION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE
DURANT LE VI^{ème} PLAN LE GOUVERNORAT
DE SOUSSE**

Années	1982	1983	1984	1985	1986
Occupation					
Superficie					
Labourable	170 000	168 800	170 000	165 700	159 000
Parcours	9 500	10 100	10 000	10 400	12 000
Forêts	7 300	7 300	7 500	10 900	11 000
Autres terres					
non agricoles	13 200	6 800	9 000	9 000	5 000

Sources : enquêtes de base.

L'analyse du tableau N°3 montre que la superficie labourable est relativement faible comparée à celles d'autres régions (14,6 % de la totalité de la superficie labourable de toute la région du Centre-Est et 3,4 % de la superficie labourable de toute la Tunisie).

Les parcours sont rares et leur superficies présente 6,4 % du total de la superficie du gouvernorat.

2. Ressources en eau

L'irrigation dans la région de Soussa, est assurée essentiellement à partir du barrage Nebhana. Cependant son apport annuel en eau est insuffisant dû d'une part au problème d'envasement du barrage et d'autre part à la succession des périodes de sécheresses dans la région.

Toutefois, les ressources en eau souterraine peuvent combler une partie de ce déficit.

+ Bilan des ressources en eau souterraine.

Nappes Bilan	Nappes Phréatiques	Nappes Profondes
Ressources exploitables	11,7	6,3
Ressources exploitées	11,8	5,04
Taux d'exploitation	100 %	80 %

+ Les nappes de surface

Le volume des eaux de surface est estimé, d'après les études techniques des ressources en eau, à 11,7 Mm³. Le nombre des puits existants est de 2427. Vu la faiblesse du niveau de la nappe et la mauvaise qualité de son eau, seulement 62 % de ces puits sont exploitées actuellement.

+ Le barrage Hannane :

La mise en eau s'est effectuée à partir de 1965, son apport annuel moyen est estimé à 370 Mm³, soit 6,3 Mm³ exploités par la région de Souss.

4. L'encadrement technique :

L'encadrement technique des agriculteurs est assuré d'une part par l'intermédiaire de l'office de périmètre irrigué et par les organismes régionaux sous-tutelle de l'Office de céréales et de l'Office de l'élevage et de pâturage, d'autre part, par l'intermédiaire des cellules territoriales de vulgarisation qui sont actuellement au nombre de neuf, cinq ont été construites dans le cadre du projet de développement de l'olivier et quatre ont été établies à partir des programmes nationaux.

III. DONNEES AGRO-ECONOMIQUES :

Le gouvernorat de Souasse n'est pas doté de potentialités favorables ni de ressources hydriques suffisantes ; cependant les autorités et les organismes étatiques ont beaucoup fait pour que le gouvernorat assure la cohérence intersectorielle. En effet la création du périmètre public de Nebhana, la réalisation des projets d'intensification et de vulgarisation explique le degré de participation de l'agriculture dans le développement de la région : La production agricole durant le VI^e Plan a enregistré un taux de croissance annuel de 8,6 % contre une prévision de 5 %.

1. La production végétale :

1.1. Les céréales :

Le développement des céréales dans la région de Souasse est dans la plupart du temps, dépendant des aléas climatiques, étant donné que dans les années bonnes où les pluies sont abondantes et bien réparties (exemple 1985) les céréales ont participé à concurrence de 22,4 % au revenu agricole du gouvernorat ; ce taux chute à 7 et même à 2 % dans les années où la pluviométrie est insuffisante.

Le tableau n°4 présente une évolution de la superficie et de la production des céréales au cours du VI^e Plan.

TABEAU N° 4 : LA SUPERFICIE ET LA PRODUCTION
DES CEREALES

Années Superficie et Produc- tion.	1983	1984	1985	1986
<u>SUPERFICIE EN 1000 Ha</u>				
Blé dur	29.6	31.7	29.2	11.6
Blé tendre	1.0	0.7	1.0	0.5
Orge	20.8	21.2	25.7	12.7
<u>TOTAL CEREALES :</u>	<u>51.4</u>	<u>53.6</u>	<u>56.9</u>	<u>24.8</u>
<u>PRODUCTION EN 1000 qx</u>				
Blé dur	1157.1	30.1	511.9	3.5
Blé tendre	443	0.3	11.8	-
Orge	82.4	12.2	374.0	11.0
<u>TOTAL CEREALES</u>	<u>1243.8</u>	<u>42.6</u>	<u>897.7</u>	<u>14.5</u>

Sources : Enquêtes céréalières.

L'analyse du tableau N°4 nous permet de dégager que la superficie enssemencée était à peu près stable pour toutes les années exception faite pour l'année 1986, pendant la période de semis de cette année, les conditions climatiques n'ont pas été favorables. Les productions céréalières ont été très irrégulières : 42 400 qx et 14 500 qx en 1984 et 1986 contre une production record de 837 700 qx en 1985.

1.2. Les cultures maraîchères :

Les cultures maraîchères occupent une superficie moyenne de 1 000 ha environ, bien que le taux d'accroissement de cette superficie par rapport à la superficie moyenne du VIème Plan est de 6 %, les productions des produits maraîchers réalisées au cours du VIème Plan restent en deçà des prévisions. Ces taux de réalisation concernant, aussi bien la superficie que la production ont été très bas pour les cultures sous-serre, les pommes de terre et les tomates.

Cette baisse est imputable essentiellement à :

a) L'insuffisance des tours d'eau nécessaires aux cultures qui est dû normalement à la baisse du niveau des eaux dans le barrage.

b) La sévérité des conditions climatiques pendant plus de trois campagnes ce qui a influé sur les rendements des cultures et le démarrage des campagnes agricoles.

c) Le non remboursement des crédits qui est aussi parmi les causes de la sous exploitation de la totalité du périmètre irrigué.

L'évolution de la production et de la superficie des cultures maraîchères au cours du VIème Plan est présentée dans le tableau N°5.

**TABLÉAU N° 3 : EVOLUTION DE LA SUPERFICIE ET DE LA PRODUCTION
DES CULTURES MARAICHERES AU COURS DU VIII^e PLAN**

	1982	1983	1984	1985	1986
SUPERFICIE DES CULTURES MARAICHERES en Ha					
Pomme de terre	1150	1100	1150	650	650
Tomate	150	200	160	160	100
Piment	170	180	150	350	380
Melons-pastèques	500	280		160	130
Légumes à feuilles	100	200		30	60
Légumes à racines	180	230		170	160
Autre	450	700		300	270
Total	2700	2890	2400	1820	1760
PRODUCTION DES CULTURES MARAICHERES EN TONNE					
Pomme de terre	17700	18 600	14 600	11 500	4230
Tomate	7 500	9 000	7 600	7 500	2000
Piment	4 000	4 200	4 500	5 000	3000
Melons pastèques	13 600	11 500	11 800	12 300	1500
Autres					450

Sources : enquêtes périmètres irrigués et les retrospectives régionales du VI^e Plan.

L'analyse du tableau N° 3 montre que les superficies occupées par les cultures irriguées sont en regression depuis 1955 ceci est imputable en grande partie au manque d'eau dans le barrage; la même chose est observée pour les productions à part celle des melons qui s'est redressée en 1965.

1.5. Les légumineuses et les autres cultures :

Elles ont occupé, dans les années du VIème Plan, une superficie moyenne de 700 ha avec un maximum de 12 04 ha en 1965. La production moyenne ^{est} faible et n'a pas dépassé les 4.000 qx sauf en 1965 où elle a atteint un record de 10 300 qx

1.6. L'arboriculture :

A la veille du VIIè Plan la superficie arboricole totale du gouvernement est de 80.500 ha dont 90% sont occupés par l'olivier. L'extension du secteur au cours des années du VIème Plan était de 4 700 et ont été essentiellement des amandiers et des pêchers. Quant à la production, bien qu'elle ait enregistré un accroissement appréciable elle est restée en deça des prévisions du VIIè Plan.

La situation actuelle (1966) arboricole se résume comme suit :

	<u>Superficie en Ha</u>	<u>Production en T</u>
Olivier	72 000	5 400
Amandier	3 000	650
Abricotier	900	450
Pêchers	1 000	700
Vignes	1 300	2 700
Haisin de Table	-	6 500
Autres arbres Fruitiers	2 300	12 000
Total	80 500	

.../...

Malgré l'encadrement et le contrôle sanitaire que reçoit ce secteur, la production arboricole de la région est en baisse depuis longtemps. Ceci est dû notamment à la non réalisation des différents programmes de reconversion et de replantation conçus par les plans de développement.

1.5. Les moyens de production :

Pour permettre au secteur agricole de jouer son plein rôle dans la région, une capacité de production doit être mise à la disposition des agriculteurs.

En effet, en parallèle avec les coopératives de services qui répondent au besoin de l'agriculture on trouve les différents projets (P.A.M. etc....) et les agences régionales qui peuvent procurer les semences, les produits de pesticides et de lutte contre les maladies cryptogamiques.

Les intrants sont aussi à la disposition des agriculteurs dans les bureaux de l'Office des périmètres publics irrigués.

2. la production animale :

2.1. Les ressources alimentaires :

Les sols du gouvernement de Soudane sont favorables à la culture des fourrages spécialement en irrigué. Cependant malgré l'effort fourni par les services de vulgarisation et les projets de développement intégré en matière de reconversion de l'acéréaliculture pour la culture des fourrages, les superficies sont restées négligeables. Actuellement les besoins alimentaires en unité fourragère (U.F) se chiffrent à 110 millions d'UF, le bilan fourrager fait ressortir un déficit de 50 millions d'UF dont une partie est comblée par les apports en aliments concentrés.

L'approvisionnement des éleveurs en aliments concentrés se fait à partir de quatre principales unités de production de concentré qui sont ventilées dans le tableau suivant :

Usines	Capacité t/an	Production t/an
Enfida O.T.D	22 000	22 000
SHAC Soudane	40 000	650
El Aoul H'Naken	2 252	1 146
Société agricole du Sahel	1 825	1 825
Total/:	66 177	25 821

.../...

2.2. Le Chaptel :

Il occupe une place importante dans l'économie régionale du fait que sa contribution au revenu agricole régional est de 30%.

Le tableau N° 6 présente l'évolution de l'effectif du chaptel dans le gouvernement.

TABLÉAU N° 6 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU CHAPTAL AU TUNIS
DU VIÈME PLAN

	1962	1963	1964	1965	1966
<u>BOVINS</u>	9100	10 300	10 700	11 200	14 400
+ Race pure				2 500	3 100
+ Race locale et croisée				11 300	11 300
<u>OVINS</u>	213 000	181 000	185 000	100 000	20 000
<u>CAPRINS</u>	5000	3 800	-	8 500	8 500

Source : enquête de bases et rapport d'activité du C.R.D.A.

L'analyse du tableau N° 6 montre que l'effectif des bovins et celui des caprins s'est accrue légèrement par contre celui des ovins a enregistré en moyenne une diminution de 10%. Ceci est imputable à une carence alimentaire spécialement fourragère qui a duré pendant toutes les années du Plan malgré les efforts déployés en matière d'apport des aliments concentrés.

.../...

1.3. Les produits de l'élevage :

Les produits de l'élevage ont enregistré une amélioration notable au cours du VIème Plan plus particulièrement la production des viandes bovines qui s'est accrue annuellement de 3 % suite à l'augmentation de l'effectif des bovins destinés à la production de viande. Cependant le taux d'accroissement annuel des viandes ovines était très faible (1,7 %). Cette faiblesse est imputable d'une part à la méthode de conduite d'élevage, et d'autre part à la sévérité des conditions climatiques entraînant une diminution progressive de l'effectif des ovins.

Le tableau n°7 présente l'accroissement des produits de l'élevage par rapport au VIème Plan.

TABIEAU N° 7 : ACCROISSEMENT DES PRODUITS DE L'ELEVAGE

Catégorie	Moyenne du Vème Plan	Moyenne du VIè Plan	TC %
Viande bovine	2.250	2580	5
Viande ovine en tonnes	1.370	1500	1,7
Lait en tonne	17.700	19 000	2,8

Source : retrospective régionale du VIème Plan.

1.4. L'élevage avicole et l'apiculture :

Le développement du secteur avicole s'est ralenti pendant la période du VIème Plan ce ralentissement a été dû à :

- * La suppression de la subvention des aliments concentrés a entraîné l'augmentation de leur prix d'achat.
- * L'instabilité du prix de vente du produit
- * L'absence de l'organisation structurelle du secteur
- * La réticence de certains éleveurs (petits).

Le tableau n°8 présente l'accroissement des produits avicoles entre le Vè Plan et VIè Plan.

TABLÉAU N°8 : LA PRODUCTION AVICOLE ET APICOLE

	Production du Vè Plan	Production du VIè Plan	TC en %
Poulet de chair en tonne	3 000	3 600	6.2
Oeufs en 1000 U	29 900	33 900	6.4
Apiculture (nombre de ruches)	-	2 500	-

Source : retrospective régionale du VIème Plan.

3. La production de la pêche :

Elle occupe une place importante dans l'économie de la région et participe au revenu agricole avec un taux de 12 %.

3.1. Les principaux modes de pêche dans la région sont :

+ La pêche au feu qui fournit la majeure partie de la production, soit 50 %.

+ La pêche côtière qui est faible en quantité mais importante en valeur (soit 53 % de la valeur de la production).

3.2. Au cours du VIè Plan la flottille maritime s'est accrue de 6 chalutiers, 7 Sardiniers et de 40 barques côtières.

Actuellement, la situation de la flottille maritime dans le gouvernorat est présentée dans le tableau n°9.

**TABLERAU N°2 : LA FLOTTILLE MARITIME SELON LES
TYPES D'EMBARCATION**

PORTS	TYPE D'EMBARCATION	ACTIVES
Souasse	B.C. motorisées	54
	B.C. non motorisées	49
	Chalutiers	10
	Lamparos	4
	Barques annexes	12
Sidi Abdelhamid	B.C. motorisées	19
	B.C. non motorisées	21
Bargia	B.C. motorisées	5
	B.C. non motorisées	4
Rasaloun	B.C. motorisées	4
	B.C. non motorisées	4

Source : rapport de retrospective du VIème Plan.

L'analyse du tableau n°2 montre que le port de Souasse détient presque la totalité de la flottille ce qui laisse dire, que presque la totalité de la production (90 %) est débarquée dans ce port.

3.3. L'évolution de la production est présentée dans le tableau N°10.

**TABEAU N° 10 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PECHE
AU COURS DU VIÈME PLAN**

ANNÉES MODE DE PECHE	UIT.				
	1982	1983	1984	1985	1986 *
Pêche au feu	2400	1400	2250	2400	1800
Pêche cotière	400	1000	990	1150	1000
Pêche au chalut benthique	850	1100	1100	980	1000
Total	3650	3700	4350	4530	3800

* Quantité de la production des neuf premiers mois

Source : annuaires des statistiques des produits de la pêche.

3.4. Les investissements réalisés au cours du VIème Plan sont de l'ordre de 3,6 MD contre 5,5 MD prévu, 83 % de ce volume d'investissement a été mobilisé pour le secteur privé.

Malgré les actions d'aménagement qui ont touché le port de Souasse au cours du VIè Plan celui-ci nécessite encore d'autres actions de développement (renforcement de l'axe de transport) pour pouvoir jouer son plein rôle dans la région.

4. Le Secteur Irrigué :

L'extension de la superficie réservée aux cultures irriguées au cours du VIème Plan est évaluée à 1205 ha.

309 ha pour le secteur public

748 ha pour l'O.T.D.

et 171 ha pour le secteur privé.

Actuellement la superficie réservée aux cultures irriguées est à 3910 ha dont 49 % est occupé par le secteur privé. Le secteur irrigué est celui qui a profité dans l'octroi de crédit POSDA comparé aux autres secteurs. Les principales actions qui ont bénéficié sont essentiellement l'équipement hydraulique et l'acquisition de conduites mobiles.

La qualité et la rareté de l'eau dans la région exigent l'acquisition des infrastructures nécessaires pour une exploitation rationnelle des quantités d'eaux disponibles. Ceci permet d'améliorer les taux d'utilisation de la superficie irriguée (actuellement à 60 %) et d'intensifier davantage les cultures.

IV. LES INVESTISSEMENTS ET LES PROJETS :

1. Les investissements :

Le volume d'investissement du secteur agricole prévu pour le gouvernement de Soussse au cours du VIème Plan est de 18,5 MD soit 13,3 % du total des investissements prévus pour la région contre 13,9 % à l'échelle nationale.

60 % de ce volume d'investissement devraient être réalisés par le secteur privé. La ventilation de ce volume d'investissement par sous secteur est présentée dans le tableau N°10.

TABLÉAU N°10 : INVESTISSEMENT PREVU POUR LE VIème PLAN

SOUS-SECTEURS	VOLUME EN		EN %
	MD	1000 \$	
Hydraulique	2025		9,28
Forêt et C.H.S.	834		2,22
Elevage	4014		20,90
Pêche	5104		14,11
Arboriculture	5440		14,70
Equipement agricole	2864		13,51
Valorisation commercialisation	1218		4,45
Stockage des céréales	4119		11,34
T O T A L	18 524		100,0

Source : rapport rétrospectives régionales.

70 % de ces investissements ont été réalisés, les sous-secteurs qui ont profité sont l'hydraulique et l'élevage avec le même pourcentage 17 %, la pêche et l'équipement agricole la même chose avec 13 % et le stockage des céréales avec 11 %.

2. Les projets :

2.1. Les principaux projets en cours sont essentiellement des projets nationaux et qui sont :

a) Le projet d'assistance à l'arboriculture fruitière :

En plus de travaux de préparation du sol, le projet a réalisé depuis 1983 la plantation de 550 ha des plants arboricoles essentiellement d'amandiers et de pêchers.

b) Le projet de reconversion et d'amélioration de la productivité de l'olivier (PRAPO).

Les principales actions du projet sont : l'arrachage et la replantation en arbre fruitier ou en olivier; les réalisations ont porté seulement sur 100 ha. Ceci est dû à :

- .L'endettement des coopératives
- .aux morcellements des propriétés
- .à l'absentéisme des agriculteurs, au pâturage dans les oliveraies.
- .et à la lenteur du déblocage des subventions d'arrachage.

c) Le projet de développement régional intégré (PDRI) : les principales actions du projet sont :

- .La plantation des arbres fruitiers (300 ha)
- .et l'installation des points d'eau potable.

d) Le projet de développement régional (PDR)

Il touche le secteur de l'élevage, les curages de puits et leur équipement hydraulique.

2.2. Les projets et les programmes régionaux :

a) Projets d'étude et de recherche sur les richesses en eau.

b) Projet d'alimentation de la nappe phréatique par le creusage de 172 puits de surface et 10 puits profonds en vue d'une meilleure exploitation de la nappe profonde.

c) Création de nouveaux périmètres irrigués dans les différents secteurs :

+ Secteur public	:	1057 ha
+ Secteur privé	:	172 ha

Total	:	1229 ha

d) Projet forêts et conservation des eaux et du sol : ce projet a touché au cours du VI^e Plan :

- + 2200 ha dans le cadre de la protection des eaux et du sol.
- + 350 ha de forêt
- + 2500 ha dans le cadre d'amélioration des zones de pâturage.

e) projet de développement de la culture des fourrages en sec et en irrigué.

f) projet d'aménagement de l'infrastructure de pêche.

g) projet de construction de 9 C.T.V.

h) projet de stockage des céréales : construction d'une unité de stockage des céréales à Salâat Sghira.

i) le projet d'économie de l'eau (PVC).

V. LES SERVICES D'APPUI :

1. Les crédits :

Le crédit moyen^{et} long terme est octroyé par le FOSDA cela n'empêche que certaines demandes sont orientées vers les fonds de la B.N.T. sur la 3^eème ligne de crédit BIRD.

Le secteur qui en profite est le secteur irrigué, il mobilise 67 % du volume de crédit octroyé pour l'agriculture dans le but d'une meilleure mobilisation des ressources hydrauliques de la région.

Les crédits peuvent être alloués aussi par l'intermédiaire des projets supervisés, des coopératives de services et des sociétés de caution mutuelle. Actuellement, il existe dans la région 13 sociétés de caution mutuelle et leurs capital s'élève à 12 000 D.

Le problème de remboursement et d'accumulation des montants payés s'accroît d'une année à l'autre dans la région. Une campagne de sensibilisation des agriculteurs dans ce sujet serait souhaitable.

2. Commercialisation de la production :

+ En ce qui concerne les céréales, une unité de stockage a été réalisée à Kalâat Sghira, la collecte n'a intéressé que l'orge en vue de sa transformation en aliments concentrés.

+ Une chambre frigorifique est en cours de construction à Sidi Bou-Alli.

+ La collecte de lait se fait par l'intermédiaire des coopératives des services agricoles.

+ Une campagne de sauvegarde a été organisée au moment du déficit fourrager par l'apport des bouchons de Luzerne.

FIN

26

VUES